

Le suivi sanitaire de la faune sauvage

LE SUIVI SANITAIRE DE LA FAUNE SAUVAGE

OBJECTIF G Contribuer à la surveillance sanitaire de la faune sauvage

Moyens proposés :

Échéance prévue

Action G-1 Continuer à participer aux études et suivis sanitaires de la faune sauvage (collecte et analyse des cadavres d'animaux) au sein du réseau SAGIR ONCFS/FDC, dans les limites fixées par les budgets et subventions allouées (notamment participation du Conseil Général).

2005

A cet effet, l'ensemble du personnel technique de la FDC 25 devra être en possession d'une autorisation individuelle de transport des animaux morts.



Ramasser un renard nécessite l'utilisation de gants (échinococcose).

Action G-2 Former et informer les chasseurs sur les pathologies courantes des espèces chassables.

A cet effet, la mise en œuvre d'actions de vulgarisation et de communication seront recherchées en partenariat avec la Direction des Services Vétérinaires et le réseau SAGIR, en capitalisant notamment sur les résultats des analyses effectuées dans le département.

2004

Action G-3 Mettre en œuvre, en partenariat avec la Direction des Services Vétérinaire, le suivi de pathologies spécifiques (VHD, brucellose, tularémie, ...).



Analyse sanitaire d'un chamois.

2007